

Compte-rendu de la journée d'actions et de grève du mardi 29 novembre 2011

A Paris, une centaine d'agents de l'INRAP venant du Canal Seine-Nord-Europe, d'Ile-de-France, du Centre, de la Picardie, du Nord-Pas-de-Calais, de la Bourgogne et de Rhône-Alpes-Auvergne sont intervenus lors de la séance du Conseil d'Administration ce matin au siège de l'INRAP. Les agents précaires ont interpellé le président, le directeur et tous les administrateurs de l'Institut sur les grandes difficultés rencontrées au quotidien et l'absence de réelle perspective d'avenir professionnel. Depuis 2007, il y a plus de 200 ETP précaires chaque année, ce qui constitue de fait de l'emploi permanent, normalement pourvu par du CDI. Les personnels réclament la transformation de ces emplois précaires en postes CDI. Les agents ont aussi porté à la connaissance de l'assemblée leur émotion face aux récents licenciements pour inaptitude de plusieurs collègues et le manque d'engagement de la direction de l'INRAP pour la prévention de ces situations.

Suite à cette action, les agents se sont rendus au Ministère de la Culture, rue de Valois, et ont réussi à pénétrer dans les locaux, dont ils ont bloqué l'entrée. Par la suite, ils ont obtenu qu'une délégation de 20 agents soient reçus par Claire Lamboley, la conseillère sociale du ministre, Hilaire Multon, le conseiller Patrimoines du ministre, Philippe Bélaival, directeur général des Patrimoines, Isabelle Maréchal, adjointe au directeur général des Patrimoines, Marc Drouet, sous-directeur de l'archéologie, Jean-Pascal Lanuit chargé de mission à la direction générale des Patrimoines et Marine Thyss, service des ressources humaines du ministère.

Pendant près de deux heures de réunion, les archéologues précaires et leurs représentants ont exposé à nouveau la situation sociale intenable dans laquelle ils se trouvent en étant sous CDD depuis des années et les besoins d'un plan de résorption de la précarité de grande ampleur à courte échéance.

Même si la direction de l'INRAP met en avant le chiffre de 90 ETP CDD qui n'ont pas été consommés en 2011, il faut savoir que cela résulte en définitif par des sous-effectifs systématiques, en deçà des devis, sur de nombreux chantiers, aux dépens de la santé des agents et de la réalisation des missions de l'Institut. Il n'en reste pas moins que 260 ETP CDD ont été utilisés en 2011 et qu'en 2012, l'INRAP prévoit 350 ETP CDD. Les agents et leurs représentants ont insisté sur le fait que le taux de précarité dépassait de nouveau 20% des effectifs et, à chaque fois que cette situation s'est produite par le passé, une mesure de résorption de la précarité ou de recrutement massif a été engagée. Ils ont donc réclamé un plan de résorption de la précarité à hauteur d'au moins 200 ETP CDI.

Le ministère s'est engagé à réunir au plus vite la direction de l'INRAP et les organisations syndicales sous le patronage du directeur général des Patrimoines. Toutefois, dans la conjoncture actuelle (attaque parlementaire sur la réforme du financement de l'archéologie préventive), cette réunion de travail ne peut avoir lieu avant janvier. **Elle portera sur le bilan des besoins en emploi permanent de l'Institut et sur la répartition par types de contrats, afin de respecter le décret du personnel :**

Besoins permanents = CDI !

Les questions de la prévention des risques et de la nécessité de reclassements des agents ont été abordées, sans avancée par rapport à la réunion de négociation d'hier (mise à l'ordre du jour de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, GPEC, au premier comité technique central -ex CTP - de l'INRAP en 2012).

Face aux inquiétudes légitimes des agents, le ministère se dit très mobilisé, mais, pour le moment, il est accaparé par la réforme du financement de l'archéologie préventive. Il faut attendre au moins la séance de vendredi pour connaître le devenir de cette réforme.

En région, de nombreuses assemblées générales, ont eu lieu et ont abouti dans la plupart des cas au vote massif de la grève. A cette heure (liste non exhaustive..) les agents de Clermont-Ferrand (Auvergne), Tours (Centre), Nîmes (Languedoc et PACA), Reims, Saint-Martin-sur-le Pré (Champagne), Dijon (Bourgogne), Angoulême (LGV-SEA), Méric, Metz (Lorraine), Guadeloupe, Montauban (Midi-Pyrénées) se sont mobilisés fortement pour soutenir les revendications du préavis de grève.

Il est clair que cette journée décisive marque un premier pas vers l'aboutissement d'une résorption massive de la précarité à l'INRAP.

Il ne faut rien lâcher, restons mobilisés !!

Prochaine étape : la réunion de janvier